

secrétaire, M. Charles Chapais, plusieurs gradués ont lu les devoirs qu'ils avaient inscrits dans les cahiers d'honneur. Tout le monde a pu constater que les membres de la dite académie ont déployé une nouvelle énergie dans le travail, et que plusieurs de ceux qui ne comptent pas encore dans leurs rangs mériteront bientôt d'y figurer, si leur zèle ne se ralentit pas.

Comme toujours, en pareille circonstance, on a mêlé l'agréable à l'utile. M. Ths. Tremblay, élève de physique, et M. Edmond Paradis, du cours commercial, ont chanté, le premier une romance, le second, un solo, avec accompagnement sur le piano, par M. Ernest Dionne, élève des Belles-Lettres. Ces trois jeunes Messieurs se sont acquittés au parfait de leur tâche et ont ainsi fait grand honneur à l'habile professeur, M. l'abbé Montminy, qui les a formés. Le corps de musique des élèves, dirigé par M. McKernan, n'a pas peu contribué à donner de l'éclat, de l'entrain et du charme à cette séance déjà si bien remplie. M. le Directeur, après avoir remercié les membres de l'Académie du bon exemple qu'ils donnent par leur ardeur au travail, les a fortement engagés à persévérer.

Le 11 du courant, Sa Grandeur Mgr. l'archevêque de Québec a conféré, dans la cathédrale, la prêtrise à MM. B. Claude Guy et Hermévilge Dubé, du Collège de Ste. Anne, ainsi qu'à MM. E. Audette, G. Côté, Ls. Sansfaçon, P. H. Lessard et P. E. Beaudet, du Séminaire de Québec; le diaconat à MM. P. Vincent, Jos. Marquis, L. Morissette, de ce diocèse, et à M. C. Guay, du diocèse de Rimouski. M. Guay a été ordonné prêtre le lendemain.

Le nombre de ceux à qui Mgr. l'Archevêque de Québec a administré dernièrement le sacrement de Confirmation, dans les différentes églises de Québec, est de 1400.

A propos de la consultation du professeur De Angelis, nous en parlerons quand le temps sera venu. Pour le présent, nous nous bornerons à dire à la *Minerve* que nous regardons cette pièce des mêmes yeux que beaucoup de gens, c'est-à-dire comme une pièce qui ne fait pas autorité par elle-même, et que chacun est libre de faire passer au crible de la discussion. Rien d'officiel ni d'authentique n'établit que la professeur De Angelis soit le représentant de l'autorité ecclésiastique de Rome, seule autorité compétente pour dirimer les questions de la nature de celle sur laquelle il a donné une consultation. Nous ne voulons cependant pas dire que nous sommes sans respect pour les opinions de De Angelis, non; loin de là.

La *Minerve* du 18 juin, dans un article marqué au coin d'une rare impertinence, comme l'ont été d'ailleurs tous ceux à peu près où elle a parlé de nous, nous pose impérativement plusieurs questions relatives au journal qui a nom *Hausblätter*, dont nous avons reproduit un extrait, il y a quinze jours. Elle émet d'abord des doutes sur l'existence de ce journal, puis demande où il est publié, etc., etc. Elle n'a pas eu la chance, ajoute-elle, de tomber sur le passage, que nous avons cité, en parcourant les journaux français qu'elle lit habituellement.

Nous n'avons que peu de choses à répondre à la *Minerve*. Nous lui dirons en premier lieu que nous ne sommes ni son élève, ni son valet de chambre; qu'en conséquence nous ne lui reconnaissons pas le droit de nous obliger à répondre à toutes les questions qu'elle nous pose, surtout quand elle le fait en prenant des allures si lestes. Nous lui dirons en second lieu que si elle lisait mieux les journaux français qu'elle lit habituellement, elle ne prêterait pas autant à rire au public en venant nous demander si le *Hausblätter* existe et où il est publié. Il suffit de jeter, même d'une façon distraite, les yeux sur un journal français bien connu et passablement répandu en Canada, l'*Univers*, pour savoir que le *Hausblätter* est un journal réellement existant et qu'il se publie à Breslau. A la *Minerve*, il arrive souvent qu'on lit mal, et plus souvent encore qu'on ne com-

prend guère ce qu'on lit. Pour les autres renseignements exigés impérieusement, que Madame s'adresse là où elle doit s'adresser; nous venons de lui dire ce à quoi la loyauté nous oblige; à elle maintenant, puisque nous l'avons mise sur la voie, d'obtenir les informations dont elle a besoin en les demandant à d'autres qu'à nous.

Le résultat du vote sur le plébiscite a été de confirmer par 7,500,000 oui les bases nouvelles sur lesquelles Napoléon III vient d'asseoir l'empire français. Si Napoléon III avait agi plus catholiquement comme empereur, l'empire aurait bien plus de stabilité que ne lui en promettent ces sept millions de oui.

Dans un bref que Sa Sainteté Pie IX a adressé à M. Louis Veuillot, le 17 mai dernier, nous lisons les remarquables paroles suivantes:

"Les marques de dévouement et d'amour que Nous avons reçues de vous, en votre nom et au nom de vos collaborateurs, lorsque vous Nous offriez la riche souscription confiée à votre journal par les fidèles, Nous ont été très-agréables, et l'offrande elle-même Nous a fait un vif plaisir, parce qu'elle est le gage de la piété filiale d'un grand nombre et aussi parce qu'elle est le fruit du combat que vous soutenez depuis longtemps pour la religion et pour ce Saint-Siège."

Les Pères du concile du Vatican ont tenu leur 57e congrégation générale, le 23 mai. Quatre orateurs ont parlé et la séance a été levée à une heure et quart.

La 58e congrégation générale, où quatre orateurs ont été entendus, a eu lieu le 24 mai, et la 59e, le lendemain. C'est Mgr. Frs. Norbert Blanchet, archevêque d'Orégon-City, qui a dit la messe ce jour-là. Mgr. Manning a ensuite pris la parole et l'a gardée pendant une heure et trois quarts. Deux orateurs lui ont succédé. Les Pères ont été convoqués de nouveau pour le 28 mai.

L'organe du Conseil d'agriculture

Nous lisons dans le compte-rendu, donné par la *Semaine Agricole*, de la séance du 2 juin du Conseil d'agriculture:

"M. Beaubien, secondé par le Révd. M. F. Pilote, propose: Qu'une subvention annuelle de \$1,000 soit accordée à la *Semaine Agricole*, pourvu que le rédacteur ou propriétaire s'engage à publier gratuitement les procédés, les annonces et règlements du Conseil d'agriculture; M. Barnard demeurant le rédacteur de cette feuille, étant prié de donner, de temps en temps, des lectures sur l'agriculture dans les différents comtés de cette Province. Le journal devra conserver le même format et le même nombre de pages qu'actuellement. (Accordé.)"

Nous n'avons guère de commentaires à faire ici. Nous croyons cependant devoir ajouter, dans le but d'éclaircir un point d'histoire, que M. Pilote a été celui dont le Conseil d'agriculture s'est servi, il n'y a pas très-longtemps, pour proposer à M. Firmin H. Proulx d'accepter une allocation de \$400 par année, à condition que la *Gazette des Campagnes* paraîtrait sans *Revue*. Ainsi, parler uniquement vœux, vaches, cochons, taureaux, perchons; égratigner M. Perrault de temps à autre, voilà ce qui devait rendre la *Gazette des Campagnes* une feuille éminemment utile au pays; mais défendre les principes éternels de la justice et de la vérité, comme elle l'a fait, tout en parlant agriculture, elle ne l'a pu sans perdre toute valeur aux yeux de certains hommes. Et voilà comment il se fait que la *Semaine Agricole* est si fortement encouragée, et que les encouragements lui viennent de l'Orient et de l'Occident. Nous ne sommes pas honteux, ni jaloux, ni chagrins, allez!